

LE MIROIR
DE LA
Jeunesse Scolaire.

REVUE FRANÇAISE-ANGLAISE.

"Semons le bon grain."

EDITION MENSUELLE.

FORMAT, — PAGES.



Recueil de méthodes pratiques dans l'enseignement. Feuilleton de matières pour la classe
Factum de l'école.

Sommaire.

Quelques réflexions sur l'ins-
truction religieuse.
Écho du Congrès Eucharisti-

Vocabulaire.

Les aspirations légitimes de
la Jeunesse dans le service civil.
Les écoles bilingues d'Onta-
rio.—Leur origine.

LE MIROIR
DE LA
Jeunesse Scolaire.

REVUE FRANÇAISE-ANGLAISE.

"Semons le bon grain."

EDITION MENSUELLE.

FORMAT, — PAGES.



*Recueil de méthodes pratiques dans l'enseignement. Feuilleton de matières pour la classe.
Factum de l'école.*

Sommaire.

Quelques réflexions sur l'instruction religieuse.

Echo du Congrès Eucharistique.

Vocabulaire.

Les aspirations légitimes de la Jeunesse dans le service civil.

Les écoles bilingues d'Ontario.—Leur origine.

SOMMAIRE.

	PAGE
Quelques réflexions sur l'instruction religieuse.....	3
Echo du Congrès Eucharistique.....	7
Vocabulaire français-anglais.....	10
Vocabulaire anglais-français.....	12
Les aspirations légitimes de la jeunesse dans la service civil.....	14
Nos écoles bilingues.....	17
Composition et grammaire.....	18
Arithmétique, 3ième et 4ième classes.....	20
Factum de l'élève.....	22
Recueil de méthodes pratiques.....	24
Actualités, notes, publicité, etc.....	24

Enregistré conformément à la Loi du parlement du Canada, l'an dix-neuf cent dix,
par V. Cloutier, au ministère de l'Agriculture.

SUMMARY.

	PAGE
Thoughts on religious instruction.....	3
An echo from the Eucharistic Congress.....	7
French-English vocabulary.....	10
English-French vocabulary.....	12
Legitimate aspirations of young Canada to the Civil Service.....	14
The Bilingual schools of Ontario.....	17
Grammar and Composition.....	18
Arithmetic 3rd and 4th classes.....	20
The pupils' page.....	22
Practical methods in teaching.....	24
Events, editorial notes, etc.....	24

DIRECTEUR : V. CLOUTIER,

Boîte postale 141, Ottawa, Ontario.

Quelques réflexions sur l'instruction religieuse.

Socrate, ce grand pédagogue de l'antiquité, nous dit quelque part : " Vouloir instruire le corps de l'homme indépendamment de son âme est chose impossible; c'est l'homme tout entier que nous instruisons, et nous ne pouvons le séparer."

Comenius nous dit : " L'homme possède trois natures, la nature végétale, la nature animale et la nature spirituelle; la première est parfaite dès la conception de l'enfant; la dernière, dans le ciel. Ces natures ont implanté chez l'homme le savoir, la vertu et la piété."

Parfois, il nous arrive certains échos d'outre-mer et même de certains milieux de notre cher Canada qui sont pénibles à entendre: Certaines voix parlent de bannir Dieu des écoles. Oh alors! Que deviendrait l'homme, d'après la pensée de ces deux philosophes chrétiens? Un être chez qui le souffle spirituel serait complètement éteint; en un mot, un homme qui n'aurait pas d'âme. Que deviendrait le Canadien-français? Il me semble entendre des voix d'énergiques protestations. Oh, école matérialiste! soyez persuadée que nos mères chrétiennes vivent dans l'âme de leurs fils; elles dorment ici-bas mais elles veillent là-haut.

L'instruction religieuse dans nos institutions scolaires est vivante parce que, pendant trois siècles, elle a été profondément enracinée par des âmes vertueuses et héroïques.

Sur les rives du St-Laurent de l'Ottawa, des rivières Détroit, Ste-Claire, Ste-Marie, Rouge, Saskatchewan et sur les bords des lacs Érié, Ontario et Huron, partout, où se sont disséminés nos vaillants apôtres de la civilisation chrétienne et catholique, depuis la fondation de Québec par Champlain quand nous dressions nos tentes au milieu de peuplades sauvages et barbares, jusqu'à ce jour, nous avons vécu, nous vivons encore et nous vivrons toujours avec la ferme résolution de protéger nos droits relevant de l'instruction religieuse dans nos écoles.

Et pourtant que pourrions-nous apporter de plus à la jouissance des droits que nous exerçons vis-à-vis l'instruction religieuse? Ne

transmettons-nous pas dans l'âme de notre postérité cette conviction, cette ferveur dont nos aïeux étaient animés? Aurait-on cessé d'alimenter les bienfaits sublimes de l'apostolat de notre clergé et de nos mères chrétiennes? Serait-ce l'apathie des nôtres qui confierait à des mandataires irréligieux nos intérêts les plus sacrés? Non, mille fois, non.

La base essentielle de nos lois constitutionnelles qui a servi à former de nobles caractères n'a été sapée par aucune machination provenant de l'école matérialiste.

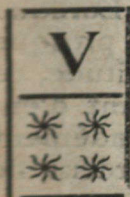
Cependant, soyons vigilants comme l'ont été nos pères. Notre action sociale doit être vive, car sachons bien que le Canada comme certains autres pays, passe en ce moment, d'une atmosphère pastorale et agricole à une atmosphère d'activité commerciale et industrielle. De plus, nos écoles confessionnelles ont passé de la direction immédiate de nos missionnaires à la direction du ministère de l'état. Et, chez un peuple hétérogène comme le deviendra, de plus en plus, le nôtre, je répète : soyons vigilants.

Notre courage ne saurait faiblir car nous avons un tribunal de dernière instance.

Nous serons écoutés en tout et toujours, dussions-nous aller jusqu'au trône de notre illustre souverain, le roi Geore V., qui comme ses prédecesseurs depuis Henri VIII, porte encore le diadème "Fidei defensor."



ECHO DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE.



OICI que s'est apaisée la clameur de l'enthousiasme populaire et que se sont dissipées les multitudes joyeuses dont nos rues étaient envahies; nos maisons ont dépouillé l'air de fête qu'elles prenaient sous les draperies et les oriflammes; tout rentre dans le came de la vie habituelle; on se prend à songer aux inoubliables journées que nous venons de vivre.

En foule reviennent et se pressent dans nos mémoires les impressions et les visions de triomphe perçues au cours de cette semaine de Congrès.

Mais comment les évoquer toutes et les traduire en quelques phrases d'une manière adéquate: comment parvenir à donner de ces démonstrations grandioses une description qui ne soit pas grandement au-dessous de la réalité.

Pendant une semaine nous avons vécu dans une atmosphère de foi intense qui se manifestait librement dans les brillantes réunions de travail, aussi bien que dans les cérémonies imposantes qui groupaient, par centaines de milliers, les fidèles accourus de toutes les parties du pays.

Parmi les démonstrations qui ont impressionné le plus vivement ceux qui en furent témoins, qui leur ont fait concevoir les plus grands espoirs pour l'avenir, il faut assurément compter la manifestation des jeunes l'après-midi du samedi, 10 septembre.

Ils étaient au delà de 20,000 jeunes, groupés sur la place autour de la cathédrale, saluant de leurs vivats enthousiastes le cardinal légat, lorsque Son Eminence apparut sous le portique de la cathédrale.

Puis dans un ordre parfait cette armée de jeunes se mit en branle, marquant sa marche au son des fanfares et des chants patriotiques, entrecoupés par les acclamations de Vive Pie X! Vive le cardinal Vannutelli! Vive Mgr Bruchési

Tout le long du parcours, respectueuse et recueillie, la foule faisait haie, mêlant les expressions de sa joie à celle des jeunes; des genoux se mettaient en terre, des têtes se découvraient et se courbaient, et inlassable, le cardinal souriant comme un père à ses fils, faisait le geste de bénir.

Pendant une heure, ce fut ainsi jusqu'à l'Aréna, une marche triomphale.

Une foule énorme se pressait dans l'immense édifice. Lorsque le cardinal légat apparut accompagné de sa suite, se frayant presque avec peine un passage jusqu'à l'estrade envahie par la multitude, ce fut une explosion d'applaudissements frénétiques: un courant d'enthousiasme électrisait toute cette foule: on se sentait profondément remué par le spectacle de cette légion de jeunes criant l'ardeur de leur foi et de leur affection au représentant du Pontife Suprême.

En des paroles émues Sa Grandeur Mgr Bruchési présenta cette jeunesse au cardinal légat. Son Eminence, au milieu des acclamations de l'assistance, exprima la joie que lui causait le spectacle de cette jeunesse venant affirmer sa foi, et termina en lui donnant la bénédiction apostolique.

Puis tour à tour Nos Seigneurs Langevin, Touchet, Archambault, l'abbé Thellier de Poncheville, MM. Bourassa, Gerlier et de Xivry vinrent jeter aux jeunes les accents enflammés de leur foi et de leur patriotisme: il nous est impossible de résumer en quelques lignes leurs éloquents paroles.

Et quand prit fin cette inoubliable démonstration, tous étaient unanimes à dire qu'ils venaient de vivre une heure unique et d'une émotion délicieuse, dont ils garderont le réconfortant souvenir comme une glorieuse promesse d'avenir.

V. E. BEAUPRÉ.

MONTRÉAL, 17 SEPTEMBRE 1910.

VOCABULAIRE. - VOCABULARY.

FRANÇAIS.

ANGLAIS.

Écoles paroissiales.	Parish schools.
Pensionnat	Boarding school.
École ménagère.	Domestic training school.
École supérieure.	High school, collegiate.
École commerciale.	Business college.
Collège militaire.	Military college.
École de marine.	Naval school, naval college.
École d'équitation.	Riding school.
École de natation.	Swimming school.
École modèle.	Model school.
École normale.	Normal school.
Écoles bilingues.	Bilingual schools.
Écoles séparées.	Separate schools.
Couvent des Sœurs Grises.	Grey Nuns Academy.
Couvent des Ursulines.	Ursuline Academy.
L'Université.	The University.

1. Nous comptons, l'an dernier, 700 élèves dans les quatre écoles de la paroisse Sacré-Cœur.

1. Last year, 700 names of pupils were registered in the four schools of the Sacred-Heart parish.

2. Votre fille suit-elle les cours de l'école ménagère à St-Anne?

2. Does your daughter attend the training school at St-Ann's?

3. Enseigne-t-on le français à l'école supérieure?

3. Is french being taught at the High School?

4. Ottawa compte quatre écoles commerciales.

4. There are four Business colleges in Ottawa.

5. Le collège militaire est situé à Kingston.

5. The Military college is situated at Kingston.

6. C'est à Halifax que sera établi l'école de Marine.

6. The Naval college will be established at Halifax.

7. Nous avons une école d'équitation sur la rue Rideau à Ottawa.

7. We have a Riding school on Rideau street, Ottawa.

8. Pourquoi n'a-t-on pas une école de natation?

8. Why not have a Swimming school?

9. Les cours préparatoires sont excellents à Sturgeon Falls.

9. The preparatory courses of study at Sturgeon Falls are excellent.

10. Nous comptons plusieurs élèves dans le cours intermédiaire de l'école normale de Hull.

10. There are several pupils in the intermediate class at the Hull Normal School.

11. Essex, Kent, Russell, Prescott, Nipissing et Ottawa possèdent des écoles bilingues.

11. Essex, Kent, Russell, Prescott, Nipissing and Ottawa have bilingual schools.

12. L'académie LaSalle, située sur la rue sussex est dirigée par les Frères des écoles chrétiennes.

12. LaSalle Academy, which is situated on Su-sex Street, is in charge of the Christian Brothers.

13. Ottawa, Toronto, London, Hamilton et Hull, possèdent des écoles normales.

13. Ottawa, Toronto, London, Hamilton and Hull have normal schools.

LA NOMENCLATURE des divisions électorales et diocésaines du Canada pour fins politiques et religieuses.

Le Dominion du Canada. The Dominion of Canada.

Les provinces maritimes. The maritime provinces.

La province ecclésiastique. The ecclesiastical province.

La Colombie-Britannique. British Columbia.

La Nouvelle-Ecosse. Nova Scotia.

Ile-du-Prince-Édouard. Prince Edward Island.

Le gouverneur général. The Governor General.

Le lieutenant gouverneur. The Lieutenant Governor.

Le territoire de l'Yukon. Yukon Territory.

Archevêché. Archbishop's palace.

Diocèse. Diocese.

Comté. County.

District Electoral. Electoral district.

Le préfet du comté. The Warden of the County.

Paroisse. Parish.

Municipalité. Municipality.

Township. Township.

Les townships de l'Est. The Eastern Townships.

Chef-lieu du comté. County town.

Édifices publics. Public buildings.

Le maire de la ville. The mayor of the city.

Monsieur le maire. Your worship.

Séance du conseil. Council meeting.

Conseiller. Alderman; Councillors. Aldermen.

Le greffier de la ville. The town or city clerk.

Le percepteur des taxes. The tax collector.

L'assesseur, (fonctionnaire chargé d'asseoir les impôts.) The Assessor.

Fonctionnaires civiques. Civic officials.
Le service civil. The civil service.

Hôtel de ville. City hall.

Hôtel des postes. City post office.

Hôtel de la monnaie. The Royal Mint.

Le bureau de santé. Health department.

L'inspecteur de santé. Health officer, sanitary inspector.

La brigade des pompiers. The fire brigade.

Le chef pompier. The fire chief.

L'ingénieur des travaux publics. The City engineer.

La station de police. The police station.

Le palais de justice. The court-house.

Le bureau d'enregistrement. The registry office.

Le quartier (arrondissement). The ward.

Le boulevard King Edward. King Édward boulevard.

L'avenue Daly. Daly avenue.

La rue Rideau. Rideau street.

L'Imprimerie nationale. The National Printing Bureau.

La gare centrale. The Central Station.

Le directeur général des postes. The Postmaster General.

Le ministère des postes. The Post Office department.

Le maître de poste. The postmaster.

Le facteur. The postman, letter-carrier.

Le wagon-poste. The mail car.

Le courrier. The mail coach.

Mandat de poste. Post office money order.

Bon de poste. Postal note.

Timbre-poste. Postage stamp.

Casier postal. Post office drawer.

Boîte postale. Post office box.

Lettre recommandée. Registered letter.

Bureau de poste. Post Office.

Poste restante. General delivery.

Caisse d'épargnes. Savings Bank.

Gérant général. General Manager.

Gérant local. Local Manager.

Comptable en chef. Chief accountant.

La comptabilité. The Accountant's Branch.

Comptable payeur. Paying teller.

Comptable receveur. Receiving teller.

Caissier. Cashier.

Caisse des pensions. Pension fund.
 Livre de caisse. Cash book.
 Faire la caisse. To make up the cash account.
 La trésorerie. The Treasury Board.
 Caisse de secours mutuels. Sick benefit fund.
 Caisse d'amortissement. Sinking fund.
 Caisse d'escompte. Discounting Bank.

VOCABULARY. - VOCABULAIRE.

ENGLISH.

FRENCH.

His Majesty, Her Majesty. Sa Majesté.
 His Holiness. Sa Sainteté.
 His Eminence. Son Eminence.
 His or Her Excellency. Son Excellence.
 His Lordship. Sa Grandeur, Sa Seigneurie.
 My Lord. Monseigneur.
 Your Worship. Votre Honneur.
 His Worship. Son Honneur.
 Right Honourable. Le Très Honorable.
 The Chief Justice. Le Juge en chef.
 Supreme Court. Cour Suprême.
 Superior Court. Cour Supérieure.
 Court of Assizes. Cour d'assises.
 Attorney General. Le procureur général
 Power of Attorney. Procuracy.
 County court. Cour de comté.
 Division court. Cour de division.
 Criminal Court. Cour de justice criminelle.
 Solicitor. Solliciteur avoué.
 Solicitor general. Avocat général.
 Barrister. Avocat.
 Advocate. Avocat.
 Coroner. Coroner.

A telegram. Un télégramme.
A message. Une dépêche.
Cablegram. Un câblogramme.
A Marconi wireless. Une dépêche Marconi.
Un télégramme sans fil.

A search light. Un projecteur électrique.
A light-house. Un phare.
A light-ship. Un phare flottant.
A buoy. Une bouée.
A life buoy. Une bouée de sauvetage.
A life-saving crew. Un équipage de sauvetage.
Ledge of rocks. Récif.
Breakers, reef. Ecueils.

Schooner. Goélette.

Yacht (yat). Yacht (y-otte).

Lighter, barge. Chaland.

Steamer. Paquebot. Steamer.

Torpedo. Torpille.

Cruiser. Croiseur.

Torpedo boat. Torpilleur.

Torpedo destroyer. Contre-torpilleur.

Locomotive. Locomotive.

Conductor. Conducteur.

Brakesman. Serre-frein.

Sleeping car. Wagon-lit.

Motorman. Wattman.

The motormen of the Ottawa Electric Railway Company are not on strike.

Les wattmen de la compagnie des tramways électriques d'Ottawa ne sont pas en grève.

Les Aspirations Légitimes

de la

Jeunesse dans le Service Civil.

C'est au mois de septembre 1908 que fut mise en vigueur la loi du service civil du Canada. Cette loi, qui est basée sur celle de l'Angleterre—laquelle après cinquante ans d'épreuve, est considérée comme la plus parfaite du monde—constitue un très utile instrument de réforme administrative.

Par cette loi, la brûlante question du "patronage" disparaît à jamais, pour faire place à un système nouveau, qui consiste en somme à juger, au moyen d'examens de concours, des aptitudes et des connaissances de ceux qui aspirent à des positions dans le service civil du Canada. Elle abolit toutes les distinctions, met tous les aspirants sur un même pied, s'élève au dessus des frontières de provinces, de comtés et de paroisses et ne reconnaît qu'une jeunesse sur toute l'étendue du vaste territoire canadien.

C'est donc dire qu'elle ouvre à la jeunesse canadienne un champ nouveau ; c'est donc dire qu'elle crée pour les jeunes gens du Canada une carrière nouvelle, offrant des avantages alléchants ; c'est donc dire qu'à tous les jeunes gens qui ont de l'ambition et qui sont doués d'un certain talent administratif, elle fournit l'opportunité de réaliser cette ambition et de faire valoir ce talent.

Sans doute, il y a de nombreuses ouvertures dans les professions libérales, comme le Droit, la Médecine, le Génie Civil, etc. Il y a même des avantages que ne donne pas le service civil. Mais grâce à l'encombrement qui existe aujourd'hui dans ces professions, surtout dans le Droit et la Médecine, le service civil semble répondre mieux aux aspirations d'une jeunesse pleine de dévouement, remplie d'ambition et désireuse de se créer un emploi permanent et lucratif.

D'ailleurs, qu'y a-t-il de plus beau et de plus noble que de servir son pays ? On accable de louanges et on couvre de gloire, le soldat qui va défendre l'honneur de son pays sur le champ de bataille. Que dire donc de ceux qui contribuent par leur travail quotidien à l'administration honnête de la machine gouvernementale ?

A la cérémonie du dévoilement de la fontaine dédiée au Dr. Fletcher, par le club des Naturalistes d'Ottawa, j'entendais l'honorable Sydney Fisher, dire du grand entomologiste canadien ces paroles élogieuses :

"There is no doubt that if Fletcher had taken a much needed rest, some few years ago, he might have been with us and doing his work to-day."

"Il n'y a aucun doute que si Fletcher, il y a quelques années, eut pris le repos dont il avait besoin, il serait avec nous aujourd'hui, accomplissant sa tâche quotidienne."

Ces paroles, tombées des lèvres d'un haut dignitaire civil, non seulement honorent feu le docteur Fletcher, mais le service civil en corps. Elles démontrent à quel degré d'honneur peut atteindre un employé civil fidèle à ses devoirs.

Je dis donc que tout jeune homme qui a assez de courage pour avoir de l'ambition et assez d'ambition pour avoir du courage, qui a un amour véritable du travail et qui a assez de tout pour pouvoir conserver des relations intimes avec ses compagnons de bureau, peut légitimement aspirer à une position sous l'autorité pratique du gouvernement.

Je demande donc à la jeunesse du Canada de se bien renseigner sur les conditions actuelles du service civil du Canada et sur les moyens d'entrer dans le service du gouvernement.

Je le répète; le service civil est un état de vie digne d'être ambitionné.

D'ailleurs, le fait seul de savoir qu'il fera sa part dans la solution des grands problèmes nationaux et contribuera à l'administration des affaires du pays devrait être suffisant pour faire tréssaillir tout jeune homme qui a un peu de sang rouge dans le cœur.

F. X. C.

THE BILINGUAL SCHOOLS OF ONTARIO.

REASONS FOR THEIR EXISTENCE—LANGUAGES.

1.—THE PROVINCE AND ITS INHABITANTS.—Three languages are quite extensively spoken by loyal British subjects in the province of Ontario. English, French or German are the mother languages of 1,725,275 Canadians whose origin was British; of 158,671, whose origin was French and of 203,319 whose origin was German, (see table xi, Origins of the People—Census of Canada, 1910). These languages are still taught and spoken through a bilingual system of teaching which was evolved by the Reverend Dr. Egerton Ryerson some fifty years ago, when, as Chief superintendent of Education, he sought to harmonize the habits, customs and aims of the three distinct races of people who had founded communities in several counties of the province.

2.—CLASSICS AND MODERN LANGUAGES.—Considerable importance was attached to the teaching of classics—Latin and Greek—in the days of the Grammar and Common schools, and in this subject of study, the Chief Superintendent was unhesitatingly supported by the late Dr. Goldwin Smith who claimed that a knowledge of Latin and Greek was the the gateway to higher education. But, perhaps more special encouragement was given in addition to English—to French and German notwithstanding the high standing that could be attained in the classes of the Common Schools by a thorough grinding in the popular three R's.

Mr. J. G. D. Mackenzie, Inspector of the Normal, Model and Grammar schools, in 1868, reports as follows: (See Sess. Papers, No. 3 for 1869). "By far the greater portion of pupils who have taken up French are girls. It is gratifying to observe this growing taste amongst our girls for a graceful and elegant language."

3.—LOCAL SUPERINTENDENTS, COUNTY INSPECTORS OF PUBLIC SCHOOLS.—In 1849, under Lord Elgin's administration of Upper Canada, the municipal system was organized, and till 1871, official reports bearing upon local school matters were periodically transmitted, by local superintendents, whom, in most cases, were clerks of the Township councils. It is interesting to read the reports of Victor Ouellette, Esquire of the township of Rochester and that of Daniel B. Odette of Anderdon, in the county of Essex, wherein frequent references are made to the building of new schools, the excellent assistance derived by school trustees and teachers from the "Journal of Education, the good behaviour, neatness and politeness of pupils. The whole machinery of education seemed to have formed one harmonious whole.

In 1851, that most zealous promoter of education, Lord Elgin, laid the corner stone of the first Normal school in Upper Canada. In 1852, he recommended to the Home government the granting of an Imperial charter making Laval a national university. In 1854, he was present at the inauguration of this institution and delivered an eloquent address. He left Canada deeply regretted the same year.

But the ardor of the various races of people in Upper Canada, in matters of Education had not abated. They sought to perfect the system under which they derived such benefit, and the population, who, in 1871, numbered 1,620,851 souls, welcomed the new School Act which had become law in that year. By it, County councils could appoint

Inspectors of schools who were responsible to the Council and to the Superintendent of Education. The regulations by the School Act of 1871 rather increased the pupils' freedom to acquire a more thorough knowledge in the language which the pupil spoke.

In the official report for 1871-2 of the Chief Superintendent, at page 15, Sess. Papers No. 3), a local superintendent of the County of Essex says: "In six schools, the pupils being French, that language is taught with the English." The pupils had the facilities for acquiring it: Dr. Ryerson periodically issued circulars, bearing upon the English, French, German, Swiss and other methods of teaching in European countries, to the Boards of school trustees, local superintendents and teachers throughout Ontario. Moreover, the text books for use in all schools were prescribed, recommended or sanctioned, as the case might be, having regard to the denomination and race of young Canada who attended the school wherein these books were applicable. Thus, we see a list of authorized English, French and German text books amongst which are noticed the following:—

"TEXT BOOKS PRESCRIBED: The Canadian National Series of Reading Books, Miller's Analytical and Practical English Grammar, Outlines of General History. By William Francis Collier, LL. D."

"TEXT BOOKS RECOMMENDED: A Manual of Vocal Music. By John Hullah, National Mensuration. A Comprehensive System of Book-keeping, by Single and Double Entry. By Thomas R. Johnson."

"The following Books, approved by the whole Committee of the Council of Public Instruction for Quebec, are also sanctioned for use by French pupils, in Public Schools of this Province in which there are both Protestant and Roman Catholic pupils."

"Cours d'Arithmétique Commerciale. (Sénécal, Montréal), Abrégé de la Géographie Moderne. (Société d'Education de Québec.) Grammaire pratique de la Langue Anglaise. (Par P. Saddler, Paris.) Traité Élémentaire d'Arithmétique. (Par F. X. Toussaint.) Cours de Versions Anglaises. (Par P. Saddler, Paris.) Grammaire Élémentaire. (Par F. B. P.) For German Schools, Klctz's German Grammar is sanctioned."

Text Books for use in the High Schools of Ontario, French and German:—Text Books prescribed: "Text Books in French and German will be prescribed. History of Charles XII of Sweden. By Voltaire. Horace: A Tragedy. By Corneille. A Complete Dictionary of the French and English Languages. By Gabriel Surenne. Spier's New Abridged Edition." (From Sess. Papers (No. 3.) 35 Victoria 1871-2).

Of the 455,264 families (Federal Census, 1901, Table XI.) I should estimate that forty per cent, at least, could speak, read and write, beside English, either the French or German. The Dougals, Camerons, Princes, Askins, Frasers and others in Western Ontario spoke French fluently. The Beuglets, Mousserus, Rocheleau's, Bondys, Gignacs, McHughes, Aubins, Aubrys, Girards, Girardots, Duforts, Rochons, and others spoke and taught the English and French languages in the Public Schools.

4.—CONDITIONS IN EASTERN ONTARIO.—Kent and Essex with 22,277 souls of French origin and 6,315 of German origin, Waterloo with 32,662 souls of German origin, in 1901—all of the south-western part of the province—are not the only counties where important settlements are sufficiently large to support bilingual schools having teachers of their own origin and religious persuasion.

The electoral districts bordering on the south shore of the Ottawa river comprising the counties of Prescott, Russell, Carleton, the city of Ottawa and Renfrew, according to the Census statistics for 1901 (see Table XI), show very considerable bilingual communities composed chiefly of British, French and German Canadians, the British numbering therein 109,647; the French, 64,586 and the German, 11,735. In religion 99,445 are Roman Catholics. (See Table x).

In the counties and towns bordering on the St. Lawrence from Glengary to Frontenac the Census for 1901 shows settlements of various origins. The total British Canadians number 109,260, of whom 31,669 are of Scotch origin; 11,439 are of German origin and 18,835 are of French origin. According to Table x of the Census Statistics, 1901, there is a Roman Catholic population of 39,646 souls in these counties.

5.—NORTHERN ONTARIO, ITS BILINGUAL INHABITANTS.—This region extends throughout the north shores of Georgian Bay, lakes Huron and Superior rivers French, Rainy and Ste. Marie and lake Nipissing comprising Algoma, Rainy River, Thunder Bay, Nipissing, Muskoka and Parry Sound Districts. The first settlers in this vast wilderness seem to have been of French origin. In Nipissing their population, in 1901, was 15,384; Algoma, 4,990, and in East Simcoe, 4,950.

6.—BILINGUAL EDUCATION a VALUABLE ASSET.—From 1871, at the time of the adoption of the new School Act, under the impartial administration of Dr. Ryerson and his successor, Adam Crooks, Ontario could point to the world and say; We have on this British soil a population largely composed of three races who are harmoniously bending their energies, regardless of their origin, of the language they speak, of the school they are taught in, and the creed they profess, but who have one constant aim which is to mould a nation truly patriotic and loyal to God, to our Beloved Queen and to British institutions.

Bilingual education is too valuable an asset to ethnical young Canada in the province of Ontario for any honest but selfish person or journal to speculate with stealthily and thoughtlessly. Chaos and bad feeling would be the inevitable results. One race will not suffer to be overridden and tossed ruthlessly to the rear ranks of Canadian society.

Whether of British, French or German origin, and wherever, or whenever, the British flag is threatened, true Canadians will unite to resist the obliterating of "Dieu et mon Droit" which rests upon the diadem of our Sovereign, George v. and upon the King's Coat of Arms the emblem of faithful duty for all British subjects who must and will enjoy peaceful liberty in all matters pertaining to the educational welfare of young Canada.

(To be continued.)

V. C.

FEUILLETON de MATIÈRES pour la CLASSE.

COMPOSITION ET GRAMMAIRE.

4^{ème} CLASSE.

- I. Le chien dort ; la farine est blanche ; l'écolier étudie ; elle est l'amie de Joséphine ; les rues sont propres ; l'homme parle.
- (a) Soulignez d'un trait les articles qui sont écrits au masculin ; de deux traits les articles féminins.
- (b) Quand emploie-t-on l'an au lieu de la, au lieu de le.
- II. Qu'est-ce que l'article ?
- III. Ecrivez quatre phrases employant les articles le, la, les, l' joints à un nom masculin, et l' joint à un nom féminin.
- IV. Jacques aime la grammaire ; Louise voyage en Canada ; le chien est l'ami de l'homme ; Montréal est une grande ville ; les bons parents font instruire leurs enfants ; la prière plaît à Dieu ; voyez cet arc-en-ciel ; la douceur rend l'homme noble ; la foule s'empressait afin de voir la flotte.
- (a) Désignez les noms propres, communs, abstraits, collectifs et composés que vous trouverez dans ces phrases.
- (b) Ecrivez deux phrases ayant un nom abstrait dans chacune.
- V. Quest-ce qu'un nom abstrait ?
- (a) Certains noms terminés en ou, en au et en eu prennent un x au pluriel ; donnez six exemples.
- (b) Ecrivez au féminin les noms suivants :—
Chrétien, canadien, lion, instituteur, tuteur, tigre, favori.
- VI. Corrigez les erreurs dans les phrases suivantes :—
La autel est orné de fleur.
Marie n'aime pas ses joujous.
Ces journals sont déchirés.
Madame est l'hôte de ma sœur Jeanne.
Il a une voie retentissante.
Cette voix ferrée a 300 milles de longueur.
J'ai promis une foi. Notre fois est vive.
Les chats sont vicieuses. Marie n'est pas prudent.
- VII. Jean demande à son camarade de bien vouloir corriger la lettre suivante qu'il écrit à son père :—

CHÈRE PAPA :

OTTAWA, 26 SEPTEMBRE 1910.

Je sui dan la troisième classes cet année. J'aime beaucoup les leçon qu'ont nous enseigne. On va aller au patinoire ossitot que la glasse sera bonne. Louis ma di que vous seriez aux marché samedi. Vené me voir ; je serai contant. Notre nouveau évêque es Mon Seigneur Gauthier. J'é vus notre amie Alfred aujourdhui ; ils ma donné des pommeà douce. Dite à maman quelle viennent me voir. Aurevoir. Jean.

LECONS DE COMPOSITION ET GRAMMAIRE.

I. LE NOM OU SUBSTANTIF. — Les élèves, à la question posée par l'institutrice, écrivent le nom d'un animal quelconque ; par exemple, chien, chat, cheval, mouton, etc. Noms de personnes ; par exemple, Joseph, Julie, Charles, Adrien, etc. Noms de fruits et légumes ; orange, pomme, pois, fraise, concombre, etc. Q. — Que représente ces mots que vous avez écrits ? R. — Ces mots représentent des noms d'animaux, de personnes, de fruits et de légumes.

L'institutrice procède ainsi de ces noms particuliers aux noms généraux embrassant les noms de choses, de personnes, de paroisses, de villes, de rivières, etc., sans toutefois exprimer, pour le présent, la définition du nom ou substantif.

DEUXIÈME LEÇON : Le verbe. — Q. — Que fait le chien quand le voleur cherche à forcer la serrure ? R. — Le chien jappe. L'institutrice procède de cette manière et obtient des élèves de semblables réponses se rapportant à chat, cheval et mouton. Les élèves auront écrit : le cheval hennit ; le chat miaule ; le mouton broute. Q. — Qu'exprime ces mots, jappe, miaule, hennit et broute en rapport avec chien, chat, cheval et mouton ? La réponse de l'élève sera probablement imparfaite ; cependant on aura saisi la définition du verbe suffisamment pour le présent. L'idée d'action dans le verbe sera saisie dans une leçon subséquente.

Demandons à l'élève de construire autres phrases semblables avec les mots oiseau, vent, homme, peintre, poule, tramway, etc.

TROISIÈME LEÇON : L'adjectif, l'adverbe. — Q. — De quelle couleur est le mouton ? R. — noir, blanc. Procédons ainsi afin d'obtenir de l'élève autres réponses semblables. Les élèves auront probablement écrit : Le petit mouton noir broute ; le cheval gras hennit ; le jeune chat miaule ; le mauvais chien jappe. Comparons les mots, petit, noir, gras, jeune et mauvais avec les mots chien, chat, cheval et mouton. Nous recevons de l'élève une réponse assez satisfaisante comportant la définition de l'adjectif. L'adverbe est enseigné de la même manière : Q. — Où est le chien ? R. — Le chien est là, ici, sur le balcon, dans le champ, etc.

Comparons la position de l'adjectif et celle de l'adverbe. L'élève trouvera lui-même, sans qu'on le lui dise, que l'adjectif ajoute au nom l'idée de qualité ou de quantité ; aussi que l'adverbe ou les mots que représente un adverbe sont ordinairement joints à un verbe.

Ecrire sur le tableau noir les parties de phrases suivantes :

La ———— rivière coule ———— .

Le ———— vent souffle ———— .

Le canard ———— nage ———— .

Inscrire des mots convenables en place des traits.

Cette méthode ne renferme rien de nouveau au point de vue pédagogique mais il est à espérer qu'elle éveille chez l'élève un certain goût pour l'étude de la grammaire jusqu'à ce qu'il soit convaincu de son importance dans les cours d'étude.

ARITHMETIQUE.

3ième CLASSE.

REVUE GENERALE.

1. Multipliez 23978745 par 987562.
 2. Combien y a-t-il de jours dans 42 semaines?
 3. Joseph gagne \$30 par mois ; il paye \$3. pour pension et \$1. pour billets de tramways par semaine ; combien peut-il économiser dans un an?
 4. Cent cinquante-six livres de sucre d'érable valent \$11.70 ; quel est le prix de 45 livres de ce sucre ?
 5. Décomposez les nombres suivants en facteurs premiers : 21, 63, 126, 252
- NOTE. On entend par nombre premier, tout nombre qui n'est divisible que par lui-même et 1.
6. Ecrivez tous les nombres paires, entre 1 et 100.
 7. Une compagnie de construction engage 125 travailleurs ; le lendemain 67 de plus ; on les divise en groupes formant 16 hommes chacun ; combien y a-t-il de groupes ?
 8. Un marchand de fruits achète 5 barils de pommes à \$2.50 le baril ; il revend ces pommes à 15 centins le gallon ; Quel est son profit, comptant deux minots et demi dans chaque baril ?

ARITHMETIC.

3rd. CLASS.

GENERAL REVIEW.

1. Multiply 23978745 by 987562.
 2. Find the number of days in 42 weeks.
 3. Joseph earns \$30 per month ; he pays out \$3. for board and \$1. for car fare per week ; what does he save in one year.
 4. 156 pounds of maple sugar are worth \$11.70 ; find the value of 45 pounds at same rate ?
 5. Find the prime factors of 21, 63, 116 and 252.
- NOTE. A prime number is one which is divisible by itself and 1.
6. Write all the even numbers from 1 to 100.
 7. A construction company hires 125 labourers one day, and 67 the next day. These are divided into groups of 16 men each ; find the number of groups ?
 8. A fruit merchant buys 5 barrels of apples at \$2.50 per barrel and sells the apples at 15 cents per gallon ; If each barrel contains $2\frac{1}{2}$ bushels, find his profit on the total.

ARITHMETIQUE.

4ième CLASSE.

REVUE GÉNÉRALE.

1. Multipliez 48.5 par 3.26.
2. Divisez 2 par 1.184.
3. Un ouvrier a reçu \$54 pour le travail de quatre semaines de 6 jours chacune ; combien a-t-il gagné par jour ?
4. Trouvez le plus petit commun multiple de 60, 70 et 72.
5. Un ouvrier fait en un jour $6\frac{1}{3}$ verges de toile ; combien en fera-t-il en $16\frac{1}{2}$ jours ?
6. Quel est le nombre d'élèves d'une classe, sachant que si on l'augmentait de 9 il deviendrait égal aux dix-neuf seizièmes de sa valeur primitive ?
7. Les $\frac{2}{3}$ et le $\frac{1}{4}$ d'un champ ont 77 acres ; quelle est l'étendue du champ ?
8. Combien y a-t-il d'acres dans 438975 pieds carrés ; de perches carrés dans 562934 pouces carrés ?
9. Réduisez 1° , $7\frac{1}{4}$ verges cubes en pouces cubes ; 2e, 760542 pouces cubes en verges cubes.
10. Divisez £25 3ch. $4\frac{1}{2}$ d. par 6.

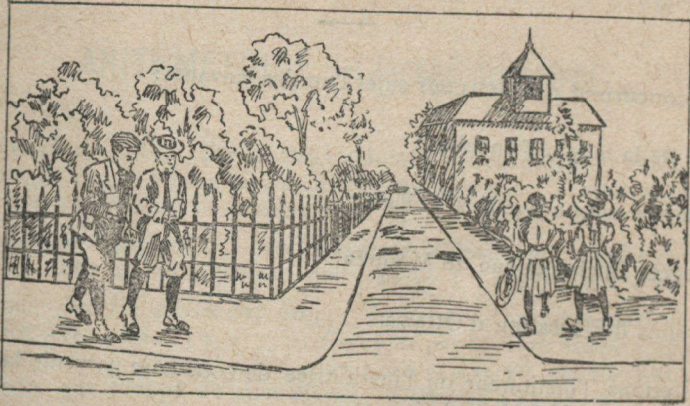
ARITHMETIC.

4th CLASS.

GENERAL REVIEW.

1. Multiply 48.5 by 3.26.
2. Divide 2 by 1.184.
3. A labourer, received \$54 for four weeks' work, 6 days per week ; how much did he earn per day ?
4. Find the L. C. M. of 60, 70 add 72.
5. A textile worker does $6\frac{1}{3}$ yards of linen in one day ; how many yards will be do in $16\frac{1}{2}$ days ?
6. When increased by 9 the number of pupils of a certain class will equal nine-tenths of its total ; find the number ?
7. 77 acres of land equal the $\frac{2}{3}$ plus $\frac{1}{4}$ of the whole field ; find its total area ?
8. Find total acres in 438975 sq. feet, and total sq. rods in 562934 sq. inches ?
9. Reduce (a) $7\frac{1}{4}$ cubic yards in cubic inches ; (b) 760542 cubic inches in c. yard ?
10. Divide £25, 35, $4\frac{1}{2}$ d by 6.

FACTUM DE L'ÉLÈVE.



On a hâte d'arriver à l'école avant la classe afin de lire le Factum de l'élève dans le "Miroir."

"Le Miroir" donnera cinq prix valant de 50 centins à un dollar en décembre 1910 aux élèves qui auront participé aux concours de chaque mois.

Dans ce numéro du "Miroir" nous offrons une série de problèmes d'Arithmétique et une récapitulation en composition et grammaire.

Les élèves de 3^{ième} et 4^{ième} classes, participant à ces concours, voudront bien nous faire parvenir leurs solutions et réponses exactes,

Nous publierons chaque mois les noms des concurrents ainsi que les noms des heureux gagnants.

Il y aura également des concours en histoire, géographie et autres matières qui paraîtront dans le feuilleton de matières pour la classe dans les numéros subséquents du "Miroir."

"Le Miroir" will donate five prizes worth from 50 cents to one dollar to pupils who will have compete in all subjects that appear in this and subsequent issues unt 1 December 1910.

In this issue of "Le Miroir" a series of problems in arithmetic, and questions based on a general review of grammar and composition are offered for our prize competitions to pupils of 3rd and 4th classes who may send us their solutions and correct answers.

The names of pupils, who enter in this and subsequent competitions, will be published in "Le Miroir," as well the names of prize winners.

The subjects for October will be history and geography.

THEME.

Le concurrent choisira pour sujet l'un des suivants :

- I. L'utilité de la langue française.
- II. La Cigarette ; son usage et ses effets.
- III. Le Congrès Eucharistique de Montréal.
- IV. Le Congrès d'Education d'Ottawa.

Nous prions l'instituteur ou l'institutrice de nous faire parvenir la composition qu'elle jugera la meilleure.

ADEESSEZ :

“LE MIROIR”

Boîte postale 141,

Ottawa

POUR LES ECOLES.

Vous trouverez tout ce qu'il vous
faut en fournitures d'écoles

A LA

LIBRAIRIE FRANCAISE,

Angle des rues Sussex et York,

P. C. GUILLAUME.

PHONE 2394.

Espace réservé.

RECUEIL DE METHODES PRATIQUES.

ARITHMETIQUE.—Classes primaires.

1. NUMÉRATION.—Observons les deux axiomes pédagogiques, c'est-à-dire : comme point de départ, de ce que l'élève sait, à ce qu'il ne sait pas ; et encore, à partir d'un nombre concret pour arriver à un nombre abstrait.

L'institutrice fera placer 10 élèves devant le tableau noir. Faire compter de un à 10. Ecrire le chiffre 10 sur le tableau noir : 10 = I I I I I I I I I I.

Faites placer les dix élèves par groupe de deux. Compter, par nombre pair : 2, 4, 6, 8, 10. Ecrivez : $10 = 2, 2, 2, 2, 2$. Compter par nombre impair : 1, 3, 5, 7, 9, 10. Ecrire : $2 \text{ et } 2 = 4$; $2 \text{ et } 2 \text{ et } 2 = 6$; $2 \text{ et } 2 \text{ et } 2 \text{ et } 2 = 8$; $2 \text{ et } 2 \text{ et } 2 \text{ et } 2 = 10$.

Faites placer par groupe de trois élèves, Compter 3 et $3 = 6$; 3 et 3 et $3 = 9$. Faites placer par groupe de cinq élèves. Compter 5 et $5 = 10$.

Dans cette première leçon vous aurez non seulement enseigné la numération de un à dix, mais l'élève aura appris quelque idée de l'addition et de la multiplication.

2. DEUXIÈME LEÇON.—L'addition et la multiplication des nombres jusqu'à dix.

Faites connaître la signification de ces deux expressions à la classe par la connaissance qu'elle a déjà acquise lors de la première leçon ; par exemple : 2 et 2 ou deux fois $2 = 4$; 5 et 5 ou deux fois cinq = 10 ; 3 et 3 et 3, ou trois fois 3 = 9 ; 4 et 4 ou deux fois 4 = 8.

3. TROISIÈME LEÇON.—L'enseignement de la soustraction des nombres jusqu'à dix : Faites placer dix élèves en rang devant le tableau noir. Le premier fait quelques pas se détachant de la classe. Combien d'élèves restent-il dans le rang ? Deuxièmement, faites avancer deux élèves ; et ainsi de suite pour les nombres 3, 4 et 5. Dans cette leçon la classe aura appris quelque notion de la division, car la division n'est autre chose que de la soustraction quoique nous en empruntons une toute autre opération afin d'arriver à une solution rapide.

Ainsi lorsque la classe primaire aura appris ces diverses notions de la numération, l'addition, la soustraction et la multiplication des nombres de un à dix, de onze à vingt, l'institutrice aura établi une solide fondation qui permettra à ses élèves de faire individuellement les opérations des trois premières règles en arithmétique. Il sera probablement nécessaire d'en faire une revue de temps à autre, mais il faut nécessairement que l'élève sache analyser ces nombres, et la décomposition analytique du nombre dix lui sera d'autant plus facile si les premières connaissances lui sont enseignées d'après ces axiomes pédagogiques sur lesquels nous avons basé nos trois leçons.

Nous invitons Messieurs les professeurs et Mesdames les institutrices à bien vouloir nous communiquer leurs méthodes dans cet important sujet afin que le plus grand bien puisse se répandre chez tous ceux qui font l'enseignement. Nous communiquerons eus vues dans le prochain numéro du "Miroir."

NOTES ET ACTUALITÉS.

CE NUMERO-PROSPECTUS.

Quelques minutes avant son départ pour Montréal, samedi, le 3 septembre dernier, notre directeur remettait à notre imprimeur la copie corrigée de l'épreuve du numéro-prospectus du "Miroir." Cette copie, bien que révisée à la hâte, était toutefois soignée. Malheureusement les instructions que notre directeur y avait données, ne furent que très partiellement observées. Au retour de notre directeur, l'impression de 800 copies était complétée sans que la révision voulue fut faite.

Ceux à qui nous avons adressé ce numéro ont compris notre situation, et nous ont été très sympathiques. Nous remercions ces bienveillants lecteurs de leur vertueuse modération.

Les améliorations qu'a faites notre imprimeur à son atelier nous permettent d'espérer que le numéro du mois d'octobre sera imprimé et distribué pendant la dernière semaine du mois. En publiant le "Miroir" nous ne voulons nullement nous créer une fortune, ni faire montre de prétention outrée. Au point de vue de la littérature, il peut peut-être laisser à désirer, mais nous nous efforcerons d'en faire une source de renseignements, en tout ce qui concerne l'éducation des Canadiens-Français dans Ontario. Notre ambition est de réunir les divers groupes de Canadiens-Français de la province d'Ontario, pour la conservation de la langue française et de la religion catholique. Nous nous adressons surtout à la jeunesse, car c'est à elle que nous voulons transmettre l'expérience acquise par de longues années d'enseignement. Toutefois, le champ est vaste, et il y a place pour tous les Canadiens-Français, indifféremment de leur âge.

Donc en avant la cohésion des nôtres, si nous ne voulons être reculés davantage dans les sphères sociales, où tous les Canadiens indifféremment de leur origine ont accès.

NOS COLLÈGES.

Nous avons dans Ontario quatre collèges essentiellement Catholiques où les cours classiques sont suivis, savoir : le collège St.-Joseph d'Ottawa (Université d'Ottawa) fondé par les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée ; le collège Assomption à Sandwich fondé par les Pères Jésuites français en 1855 ; le collège St-Michael à Toronto, et le collège de Berlin, tous deux fondés par les Révérends Pères de St-Basile. Feu Théodule Girardot, ancien Inspecteur des écoles dans le comté d'Essex, fut pendant plusieurs années directeur des études au collège Assomption. Ses successeurs ont été les Révérends Dennis O'Connor (archevêque de Toronto), Cushing et Forster. En 1881 nous comptons des nôtres dans le personnel de l'enseignement, notamment, les Révérends Pères

Ours, Côté, Semande, Renaud et Monsieur Ernest Girardot ; aujourd'hui, nous y comptons le Révérend Père J. E. Pageau et Monsieur le professeur A. A. Lang'ois, tous deux, enfants du comté d'Essex. En 1870, sous l'administration diocésaine de Mgr. Walsh, le digne successeur de Mgr. Pinsonneault, ce collège fut confié à la direction des Pères de St-Basile, et une nouvelle orientation s'en suivit afin d'y attirer les élèves de l'Etat de Michigan. Cependant, jusqu'à ces dernières années, nous y remarquons nombre d'élèves canadiens-français, entre autres, les Belleperche, les Rhéaume, les Ouelette, les Marentette, les Languois, les Casgrain, les Desmarais, les Chauvin, les Lajeunesse, les Ladouceur, etc.

On ne doit pas être étonné de rencontrer nombres d'élèves d'origine française, venant des comtés de Nipissing, Kent, Essex, Glengarry et Prescott, dans les collèges Bourget, Ste-Thérèse et St-Hyacinthe, où ils y acquièrent une connaissance parfaite dans les deux langues quoiqu'en disent les journaux hostiles de notre province.

NOTRE FORCE NUMERIQUE.

D'après un relevé récent, les Canadiens d'origine française dans Ontario seraient de plus de 200,000 en nombre. En 1901 (Tableau XI, officiel), les Canadiens-français étaient au nombre de 158,671; les Canadiens-anglais étaient au nombre de 701,413; Irlandais, 624,332; Écossais, 399,030; Allemands, 203,319; Hollandais, 23,280; Sauvages, 19,071; Non-spécifiés, 8,271.

En 1901, d'après le Tableaux (population par religions), 390,304 était la force numérique des Catholiques Romains. Nous croyons ne pas nous tromper en disant que les 99 pour cent d'origine française sont Catholiques Romains. Donc, il y avait dans Ontario, en 1901, 157,085, Catholiques Romains d'origine française, et 233,219, Catholiques Romains appartenant à toutes les autres origines.

l'Enseignement Bilingue dans le Diocèse de London.

La presse quotidienne peut avoir exagéré la vraie situation. D'après la loi scolaire l'enseignement bilingue est permis et, à moins qu'il en soit stipulé autrement dans les contrats d'engagement des professeurs, nous ne pouvons concevoir comment les religieuses en question peuvent s'opposer à la volonté des commissaires et à la volonté de l'Inspecteur des écoles, lesquels sont responsables au Ministère d'Éducation. Nous ne pouvons concevoir non plus par quelle autorité un évêque peut défendre à un peuple le parler d'une langue qui lui est propre, une langue, en un mot, qu'il lui faut connaître s'il veut parvenir à la connaissance d'une autre langue.

En effet, tout enfant quelque soit son origine doit d'abord connaître sa langue maternelle s'il veut parvenir à la connaissance d'une langue qui lui est étrangère. D'ailleurs la sollicitude d'un évêque ne devrait-elle pas être dirigée vers l'instruction religieuse de ses ouailles, plutôt que vers la langue qu'elles parlent.

A moins qu'un édit ait été lancé de Rome contre l'usage du français dans nos écoles, ou encore, que certains règlements aient été adoptés très récemment par le Ministère d'Éducation, nous ne pouvons comprendre le motif de la presse quotidienne dans Ontario si ce n'est qu'il y aurait eu une entente bien concertée afin de bannir le français de nos écoles.

Y a-t-il eu correspondance officielle entre les autorités ecclésiastiques et le Ministère d'Éducation à cet effet? C'est ce que nous serons en mesure de connaître à la prochaine réunion de la chambre législative d'Ontario.

Exerçons bien l'esprit de modération. Soyons prudents, et surtout, soyons vigilants. L'Association Canadienne-Française d'Éducation comptera pour quelque chose auprès du Conseil de l'Instruction Publique quand des changements seront proposés concernant les règlements de la loi scolaire. Antérieurement à 1885, nous savons que les conseils de feu MM. les inspecteurs Girardot et Dufort auprès du Ministère d'Éducation comptaient pour beaucoup en matières concernant la langue française dans l'enseignement tout comme les conseils de Nos Seigneurs les archevêques et évêques comptaient en matières se rapportant à l'instruction religieuse de la jeunesse.

Nos premières Paroisses dans la partie ouest du Haut-Canada.

En 1728, le Révérend Père de la Richardie venait établir une mission chez les sauvages Wyandotte; vers 1750 vinrent s'établir des Français à la "Pointe de Montréal" (aujourd'hui Sandwich) où fut érigée, en 1767, la première paroisse. Le Père Pierre Potier, Jésuite, en fut le premier curé; celui-ci mourut le 16 juillet 1781, âgé de 73 ans. Son acte de sépulture fut fait en français. En 1790, la population de l'Assomption de Sandwich était de 861 âmes; celle de Ste-Anne de Détroit était de 1,469. Plus tard, on érigea une seconde paroisse près de Fort-Malden, aujourd'hui Amherstburg et en 1822, on construisit une chapelle sur la rive gauche de la Tamise (Thames river), à dix milles en aval d'où est située la ville de Chatham. Les Pères Jésuites, qui en furent chargés, lui donnaient le nom de St-Pierre. Ces quatre paroisses primitives se sont multipliées cinq fois et aujourd'hui nous en comptons 13 qui sont presque exclusivement canadiennes-françaises et catholiques; et quatre autres où les nôtres sont assez nombreux. Il n'y avait pas d'assimilateurs y répandant leur nouvelle doctrine au milieu de ces héroïques pionniers de Détroit, Essex et Kent. Après 160 ans d'épreuves

nous y avons conservé et notre langue et notre foi. Nous restons et resterons fidèles la couronne britannique qui nous a protégés et à la langue que parlaient nos pères. Nous repousserons toutes invasions dirigées contre notre drapeau, notre foi et notre langue.

Nous avons confiance dans nos Prélats canadiens et nos hommes d'Etat. Mgr. Langevin a récemment adressé une lettre circulaire au clergé de son diocèse lui recommandant de favoriser l'enseignement de la langue maternelle.

Sir Wilfrid Laurier, à la quatrième convention acadienne qui fut tenue à Arichat, le 15 août 1900, disait: "As long as I live, as long as I have the power to labor in the service of my country, I shall repel the idea of changing the nature of its different elements: I want the oak to remain the oak; I want the sturdy Scotchman to remain the Scotchman; I want the brainy Englishman to remain the Englishman; I want the warm-hearted Irishman to remain the Irishman; I want to take all these elements and build a nation that will be foremost amongst the great powers of the world. And you Acadians, your ancestors were said to reflect the image of Heaven, so your lives should reflect in that united nation the purity and the joy of Heaven."

Nous avons également confiance dans Sir James Whitney, les Hon. Drs. Pyne et Rhaume, et les Honorables MM. Beck, Cochrane, Hanna et Foy.

SOMMAIRE POUR LE MOIS D'OCTOBRE.—SUMMARY FOR OCTOBER.

Bibliothèques paroissiales et scolaires Parochial and school libraries.
Quelques Problèmes. A few problems.
Henri et Georges. Henry and George.
Nos Ecoles Bilingues.—*Suite.* Our Bilingual schools.—*Continued.*
Etude de l'Histoire. Study of History.
Leçons d'Histoire et de Géographie. Lessons in History and Geography.
Notes et Actualités. Notes and Events.
Hygiène. Hygiene.
Illusions. Illusions.



JEUNESSE :

ABONNEZ-VOUS AU "MIROIR."

L'administration comptant sur l'appui moral des inspecteurs d'écoles et des professeurs, espère que la jeunesse diocésaine d'Ottawa, Montréal, Pembroke, Témiscamingue, Saut-Ste Marie, Alexandria, London, Kingston, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette, s'associera de tout cœur à notre œuvre afin que le "Miroir" soit équivalent, sinon supérieur, à la revue scolaire exclusivement anglaise qui est imprimée à Toronto.

Premier numéro régulier en septembre.

P.S.—Adressez toute correspondance à "Le Miroir," Boîte postale 141, Ottawa, Ont.

GEORGE TRUDEL,

CONFISEUR,

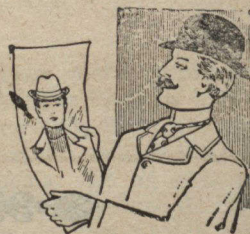
EN GROS ET EN DETAIL.

181 RUE RIDEAU,

OTTAWA.

TELEPHONE 4146.

COTE & CIE,



Manufacturiers de
**FOURRURES
ET CHAPEAUX
FEUTRES.**

114-116 RUE RIDEAU,

AGENT D'ASSURANCE CONTRE LE FEU.

PHONE 2412.

OFFRE SPÉCIALE ET AVANTAGEUSE.

Six ou douze abonnés pourront se former en groupe ou club, et s'abonner au prix de cinq ou dix abonnés respectivement, c'est-à-dire, que six abonnés pourront avoir "Le Miroir" pour un an au prix de cinq, et de même pour douze, au prix de dix.

CONSTITUEZ-VOUS EN CLUB. dès à Présent.
